

# Modalités d'accès au service en ligne DS PAMC

Ce document retrace les écrans que vous allez rencontrer pour déclarer vos revenus PAM. Les inscriptions et flèches en vert correspondent à vos actions.

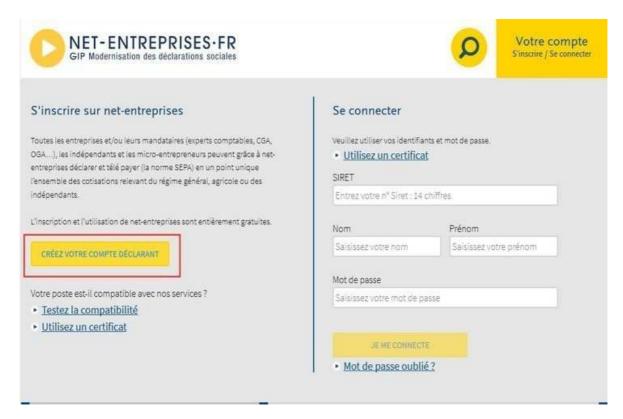
#### 1. JE M'INSCRIS AU SERVICE EN LIGNE A PARTIR DU PORTAIL NET-ENTREPRISES.FR

#### Étape 1 : Rendez-vous sur le site www.net-entreprises.fr



### Étape 2 : Création de votre espace

Cliquez sur le bouton





Pour vous inscrire, vous devez renseigner les éléments suivants :

- SIRET : le SIRET à utiliser correspond au SIRET actif de votre établissement principal.
- Nom
- Prénom
- Téléphone
- Courriel

En 1, vous devez renseigner vos données personnelles.

En 2, vous devez cliquer sur le bouton : « Je m'inscris ».



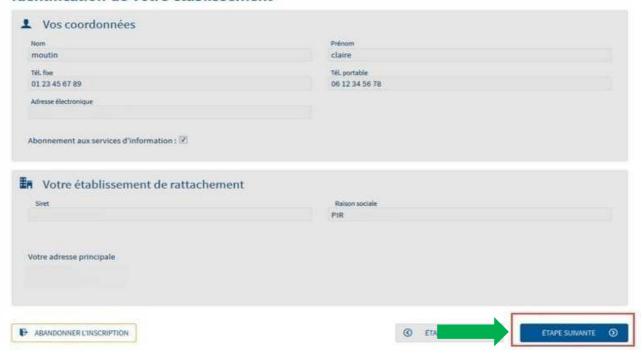
Étape 3 : Vous devez accepter les conditions générales pour passer à l'étape suivante





# Étape 4 : Selon les informations transmises ci-dessus, un récapitulatif est affiché

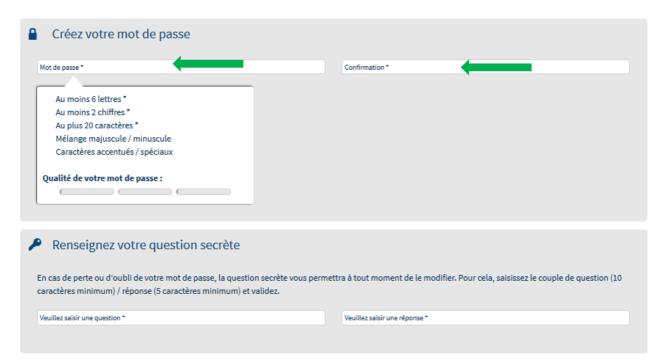
#### Identification de votre établissement



## Étape 5 : Vous devez choisir votre mot de passe

Celui-ci doit être composé de 6 lettres et 2 chiffres.

Vous devez également répondre à une question secrète qui vous permettra de réinitialiser, par mail, votre mot de passe en cas d'oubli.





#### Étape 6 : Choisir le type d'inscription souhaitée

Dans votre cas, cliquez sur « votre entreprise en tant que praticien auxiliaire médical », de manière à ce que la ligne devienne bleue et cochée :

# Type d'inscription et sélection des déclarations Pour qui souhaitez-vous déclarer ? IMPORTANT I Vous ne pourrez plus modifier votre choix à l'issue de l'inscription. Vous souhaitez déclarer pour... Votre entreprise Votre entreprise en tant que micro-entrepreneur Votre entreprise en tant que praticien auxiliaire médical Votre entreprise (cabinet comptable, holding...) et vos clients

# Étape 7 : Sélectionnez la déclaration « DS PAMC » dans la liste puis validez votre inscription



Un délai pouvant aller jusqu'à 48h peut être nécessaire entre votre inscription et l'ouverture de votre espace.

#### Étape 8 : Validez votre adresse mail

Enfin, un lien vous sera communiqué par courriel permettant de confirmer votre adresse mail et d'accéder à votre espace.

Vous êtes désormais inscrit comme administrateur sur net-entreprises.fr.

Pour garantir vos échanges avec vos organismes de protection sociale et net-entreprises.fr et accéder à l'ensemble des fonctionnalités de net-entreprises, il est nécessaire de valider votre ad validation de votre adresse électronique.

Nous vous remercions d'utiliser net-entreprises.fr pour vos déclarations sociales.

net-entreprises

Veuillez ne pas répondre à ce message.

Pour nous contacter, rendez-vous dans la rubrique "Vos contacts"; http://www.net-entreprises.fr/html/conseils assistance.htm

Utile, vous pouvez à tout moment modifier votre adresse électronique via votre menu personnalisé.



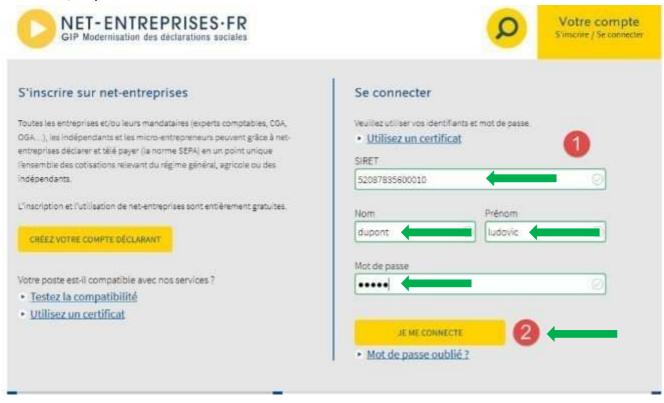
#### 2. J'ACCÈDE A MON ESPACE EN LIGNE ET À LA DSPAMC

#### Étape 1 : Rendez-vous sur le site www.net-entreprises.fr

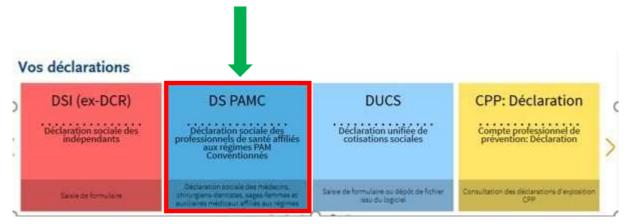


#### Étape 2 : Identifiez-vous et connectez vous

En 1, renseigner vos données personnelles (SIRET, nom, prénom) et votre mot de passe En 2, cliquez sur le bouton « Je me connecte »



## Étape 3 : Sélectionnez la DS PAMC





Une fois la sélection de la déclaration correspondante, vous êtes redirigé vers le site Urssaf.fr pour remplir votre déclaration.



#### 3. JE COMPLETE MA DECLARATION DS PAMC

## Étape 1 : Cliquez sur le bouton « Débuter la saisie de ma déclaration »



Accèder à la notice
explicative

Débuter la saisie de ma
déclaration



# Étape 2 : Choisissez vos options déclaratives

Compte > Cotisations > Déclarer les revenus (DS PAMC)

#### Déclarer les revenus (DS PAMC)

Mes options déclaratives

Enregistrer ma déclaration

Signer et envoyer ma déclaration

Veuillez cocher les options correspondant à votre situation.
Lorsque vous débuterez la saisie de votre déclaration, seules les zones à saisir qui vous concernent seront affichées.

#### Vos options déclaratives

10	Vous avez exercé une ou plusieurs activités non salariées imposées à l'impôt sur le revenu (IR), sous forme individuelle ou en société relevant du régime fiscal réel des BNC.
10	Vous avez exercé une ou plusieurs activités non salariées imposées à l'impôt sur le revenu (IR), sous forme individuelle ou en société relevant du régime fiscal réel des BIC.
	Vous avez exercé une ou plusieurs activités non salariées imposées à l'impôt sur le revenu (IR), sous forme individuelle relevant du régime fiscal des micro-entreprises: micro-BNC
D	Vous avez exercé une ou plusieurs activités non salariées imposées à l'impôt sur le revenu (IR), sous forme individuelle relevant du régime fiscal des micro-entreprises : micro-BIC.
	Vous avez exercé une ou plusieurs activités non salariées imposées à l'impôt sur les sociétés (IS).
e	Vous avez exercé en 2018 une activité non salarié agricole en 2018.
E	Vous avez exercé d'autres activités salariées ou non salariées en 2018 dans un autre Etat de l'UE, EEE ou en Suisse.

Un besoin d'information

Débuter la saisie de ma déclaration



# Étape 3 : Enregistrez votre déclaration après avoir renseigné les éléments de votre revenu

NB : la déclaration suivante est un exemple et n'est pas exhaustive

Mes options déclaratives	Enregistrer ma déclaration		Sig	Signer et envoyer ma déclaration	
Entreprises individuelles et sociétés	soumises à l'IR				
Régimes réels					
BNC	4129	A	0	Montant déficitaire	
SIC.	1496	В	0	Montant déficitaire	
ocation gérance	1069	С	0	Montant déficitaire	
Régimes micro-entreprises					
dicro-BNC (montant brut sans abattement)	474	D	0		
Vicro-BIC (ventes montant brut sans shattement)	685	E	0		
Micro-BIC (prestations montant brut sans abattement)	3911	F	0		
Revenus exonérés à réintègrer	1578	G	0		
EIRL et sociétés soumises à l'IS					
Rémunération	1816	Н	0		
Revenus distribués (supérieur à 10%)	3818	1	0		
Cotisations					
Cotisations obligatoires	3674	J	0	Montant déficitaire	
Cotisations facultatives	1103	K	0		
			0		



#### Étape 4 : Validez votre déclaration



#### Étape 5 : Compte rendu des contrôles sur votre déclaration

Selon le type d'anomalies indiquées, vous avez deux possibilités :

- En cas d'anomalies bloquantes, vous devez les corriger pour pouvoir valider puis signer et envoyer votre DS PAMC
- En cas d'anomalies non bloquantes, vous pouvez soit corriger votre déclaration, soit décider de valider sans correction.



#### Étape 6 : Vous devez signer et envoyer votre déclaration



Un accusé de réception est délivré à la suite de la signature et envoi de la déclaration.

Si vous ne recevez pas de confirmation par mail, la déclaration n'a pas été transmise.



#### 4. JE CORRIGE MA DECLARATION DS PAMC

Pour modifier votre déclaration après l'avoir transmise, vous pouvez saisir une **déclaration rectificative.** 

# Étape 1 : Vous devez à nouveau accéder à votre déclaration conformément au point 2 de ce document

#### Étape 2 : Cliquez sur corriger ma déclaration





## Étape 3 : Procédez aux corrections nécessaires

#### Étape 4 : Cliquez sur signer et envoyer ma déclaration rectificative

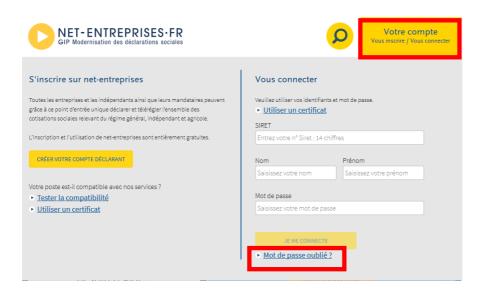
Votre déclaration est prise en compte en tenant compte de vos modifications. Un nouvel accusé de réception est délivré.



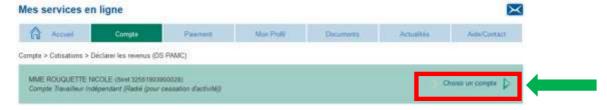
#### 5. CONSEILS

- Inscrivez-vous dès maintenant, sans attendre l'ouverture de la campagne début avril 2019.
- Si vous êtes déjà inscrit, nous vous invitons à vérifier votre accès au service dès à présent.
- Si vous avez oublié votre mot de passe, vous pouvez le réinitialiser à partir de la page d'accueil <u>www.net-entreprises.fr</u> en cliquant sur la rubrique « mot de passe oublié ». Il vous faudra répondre à la question secrète renseignée lors de votre inscription.

Si vous n'êtes pas en possession de cette réponse, contactez l'assistance Net-entreprises.fr au 0820 000 516.



Si votre lieu d'exercice a changé au cours de l'année, vous devez utiliser votre nouveau Siret.
 Toutefois, il est possible que votre déclaration ne soit pas disponible sur le Siret pour lequel vous souhaitez établir la déclaration. Dans ce cas, vous pouvez sélectionner l'ancien établissement en utilisant le sélecteur de compte.



Si l'accès n'est pas opérationnel, je vous invite à contacter le 0811 011 637.

• Si vous êtes gérant majoritaire, vous devez vous inscrire directement sur le site <u>www.urssaf.fr</u>. Un guide interactif est disponible à partir de <u>ce lien</u>.